

ACTUALITÉS DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS



Qu'est-ce que
le **PAPI PCT** ?



**ENSEMBLE,
FACE AUX RISQUES
INONDATION**

ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS EN COURS

Action 1.1 : amélioration des connaissances sur les phénomènes multiples à l'origine des débordements sur les bassins versants du Las et du Faveyrolles

La Métropole TPM a lancé, en janvier 2020, une « étude stratégique des bassins versants du Las et du Faveyrolles ». Cette étude a été confiée au groupement EGIS / GEORIVES / SEPIA pour un montant de 83 050 € HT.

Cette action s'inscrit dans la logique des principaux outils réglementaires et opérationnels en vigueur (SDAGE Rhône-Méditerranée, PGRI/SLGRI, PAPI PCT, SCoT, Contrat de Baie de la Rade de Toulon).

Elle vise à établir le **fonctionnement hydraulique et hydrogéomorphologique** global des bassins versants du Las et du Faveyrolles, dont l'objectif principal pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée est de développer **une meilleure gestion du risque inondation** en intégrant un volet de restauration morphologique du Las accompagné **d'un programme d'aménagement**.

À ce jour, la collecte et la synthèse de toutes les données existantes ont été faites et l'état géomorphologique du lit mineur du Las est en cours de réalisation. Les modélisations hydrauliques ont été lancées en octobre 2020 et le programme d'aménagement du Las est attendu pour le premier trimestre 2021.



Action 1.7 : communication et sensibilisation au risque inondation des entreprises et des exploitations agricoles

800 exploitations agricoles et plus de 9000 entreprises sont potentiellement exposées aux inondations, soit plus de 28 000 emplois.

Aussi pour prévenir et protéger les entreprises des inondations, limiter le coût des dommages, faire adopter les bons réflexes et leur permettre de bénéficier d'aides aux travaux de protection, **la Métropole a initié une démarche de communication et de sensibilisation (action 1.7 du PAPI).**

La Métropole a confié à la Chambre d'Agriculture le soin de réaliser les diagnostics des exploitations agricoles et à la CCI du Var la mission de réaliser des diagnostics de vulnérabilité des entreprises. Il existe ainsi depuis 2019, un « parcours risque inondation » pour les entreprises du territoire.

Ce parcours peut être réalisé en 3 temps :

- L'entreprise réalise d'abord un autodiagnostic en ligne sur le site de la CCI : www.var.cci.fr

- Dans un second temps, une visite d'un conseiller de la CCI du Var est organisée pour dresser le bilan de l'évaluation et aider le dirigeant à la mise en œuvre de nouvelles actions préventives.
- Pour aller plus loin, un audit peut être réalisé par un expert.

En 2019, 4 réunions se sont tenues auprès des associations d'entreprises et 3 ateliers avec le monde agricole pour présenter cette démarche.



Action 2.1 : mise en place d'un dispositif intégré de surveillance hydrologique locale

Dans le cadre de l'action 2.1 du PAPI, la Métropole TPM a souscrit un abonnement avec la société PREDICT afin :

- **D'apporter une information personnalisée à chacune des 17 communes pour une prise de décision appropriée en cas de risques hydrométéorologiques** (inondation, tempête, forte chute de neige ou submersion marine).
- **D'être avertie en cas de risque grâce à une équipe d'astreinte, mobilisée 24h sur 24** en vigie qui permet d'apporter une aide pour le déclenchement et suivi du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).
- D'aider les 17 communes du périmètre PAPI à mieux gérer les risques majeurs auxquels elles sont confrontées en assurant un appui à la réalisation des Plans Communaux de Sauvegarde.

En 2019, les 17 communes ont été alertées lors de 2 épisodes pluvieux (le 23 octobre et le 23 novembre). 5 communes ont reçu le message « mobilisez-vous » et 4 communes ont reçu le message « assurez la mise en sécurité ».

Les communes peuvent s'appuyer sur 5 caméras de surveillance installées depuis 2017 par la Métropole sur les cours d'eau de l'Eygoutier, la Reppe, le Las et le Roubaud.



ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS EN COURS

Action 6.1 : travaux d'aménagement structurels à court-terme retenus sur la Planquette

Deux actions (6.1 et 6.2) du PAPI portées par le Syndicat de Gestion de l'Eygoutier (SGE) traitent de l'aménagement hydraulique du bassin versant de la Planquette, affluent rive droite de l'Eygoutier traversant les communes de La Valette-du-Var et de La Garde.

Ce sous-bassin versant a subi de nombreuses inondations qui ont démontré la vulnérabilité du secteur.

C'est pourquoi le SGE a lancé en août 2016 une « étude hydraulique et analyse multicritères pour la définition du schéma d'aménagement du ruisseau de la Planquette ». Cette étude a abouti à un programme ambitieux d'aménagement du cours d'eau : 3 bassins de rétentions multi-usages à ciel ouvert (phase 1 du programme), 4 bassins enterrés et des dilatations de réseaux pluviaux.

La phase de conception a été lancée en juillet 2019 avec la notification du marché de maîtrise d'œuvre, objet de l'action 6.2.

Entre cette notification et le 18 février 2020, les investigations topographique et géotechnique indispensables à la conception des ouvrages ont permis de mettre en évidence une nappe phréatique peu profonde et des fils d'eau amont et aval contraints obligeant le syndicat à ajuster le projet initial (modification des surfaces et profondeurs des bassins).

Un gros travail de concertation a permis d'aboutir à un projet satisfaisant pour tous les partenaires.



Action 6.7 : lancement du programme de travaux d'entretien de la ripisylve le long des cours d'eau



Le manque d'entretien des cours d'eau peut provoquer des obstacles à l'écoulement et des débordements importants des cours d'eau. Aussi le PAPI intègre l'action n°6.7 qui consiste à réaliser un « programme de travaux d'entretien des berges, de la ripisylve et du lit des cours d'eau orphelins ».

Afin de présenter le programme pluriannuel d'entretien de végétation, une enquête publique a été réalisée du 14 janvier au 14 février 2020. L'arrêté préfectoral instaurant une DIG a été pris par la Préfecture en septembre 2020. Cette DIG, établie sur 5 années, permet désormais des interventions sur le domaine privé. Cela n'enlève en rien la responsabilité qu'ont les riverains d'entretenir leur cours d'eau. La Métropole peut donc maintenant lancer le marché de travaux, confié à l'entreprise IDVERDE.

De la même façon, d'autres programmes de travaux sont mis en place sur l'Eygoutier (par le SGE) et la Reppe (par le Syndicat Mixte de la Reppe et du Grand Vallat).

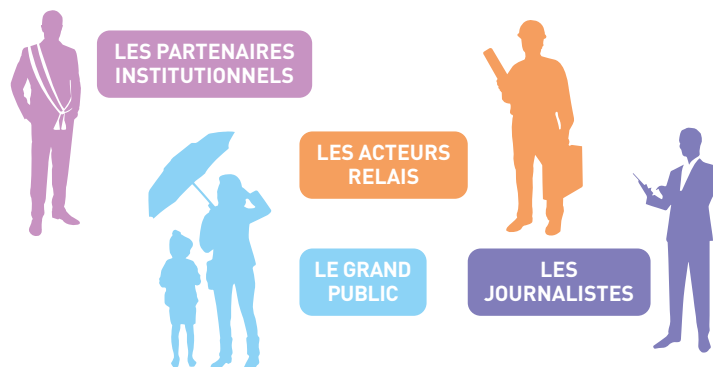


ZOOM SUR QUELQUES ACTIONS EN COURS

Action 1.5 : élaboration du plan de communication sur les risques inondation

La Métropole TPM a confié au groupement MARS/Maison Régionale de l'Eau, l'élaboration d'un plan de communication sur les risques inondation.

L'objectif est de mener, sur la durée du PAPI, des actions d'information sur la démarche PAPI mais aussi de réaliser des actions de sensibilisation aux risques inondation auprès de différentes cibles :



Parmi les 23 outils de communication programmés, la Métropole lance en 2020 :

- la réalisation d'un « **dossier de l' élu** » sur le risque inondation,
- la réalisation d'une **info PAPI** dans les journaux municipaux,
- une communication dans le journal interne (**CLIP**) de la Métropole,
- la réalisation d'une **newsletter**,
- la réalisation de supports pédagogiques de **4 panneaux et d'un quizz** à destination des collèges et lycées,
- des **spots radio** pour faire adopter de bons comportements ainsi qu'une campagne de promotion de l'application **myPredict**.

Une application à télécharger

Dans le cadre de l'action 2.1 du PAPI, la Métropole TPM met un service de prévision à la disposition de tous. Cette application à télécharger permet à chacun de suivre l'évolution de la situation météorologique et ainsi d'anticiper et d'agir à bon escient.

DOSSIER DE L'ÉLU • ÉDITION 2020

PAPI
des Petits Côtiers Toulonnais
PRÉVENTION DES INONDATIONS

ENSEMBLE, FACE AUX RISQUES INONDATION

LES RISQUES INONDATION

sur le territoire des petits côtiers toulonnais

ROUTE FERMÉE
INONDATION

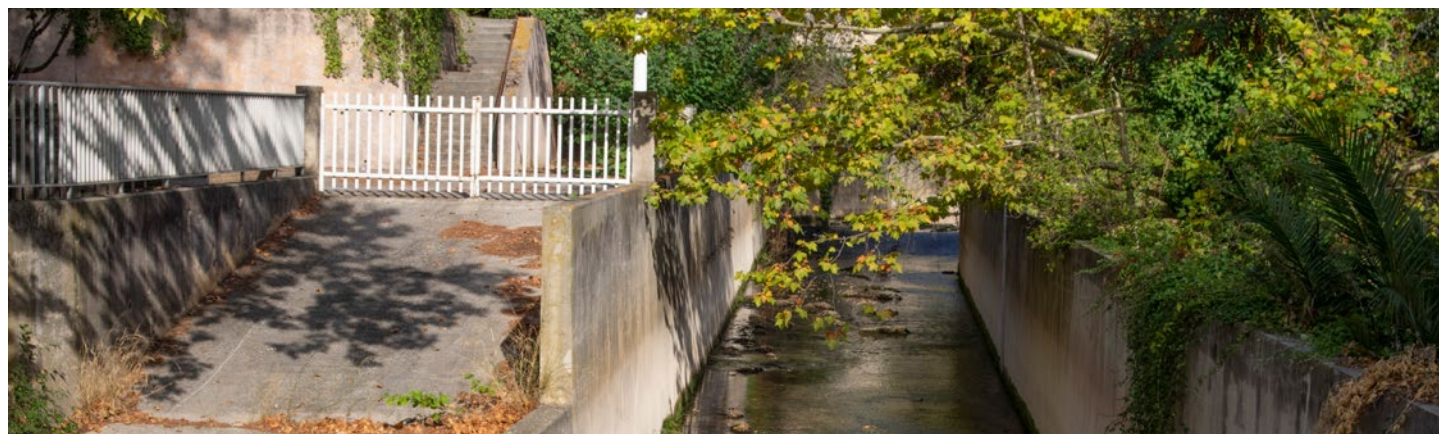
MÉTROPOLÉ
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

myPredict

Predict Services Contact

L'appli qui vous met en sécurité.

Disponible sur App Store | Disponible sur Google Play





LE BILAN DE LA 1^{ère} ANNÉE

↘ 18 actions engagées en 2019

Métropole TPM : **14 actions sur 27**

Syndicat de l'Eygoutier : **2 actions sur 3**

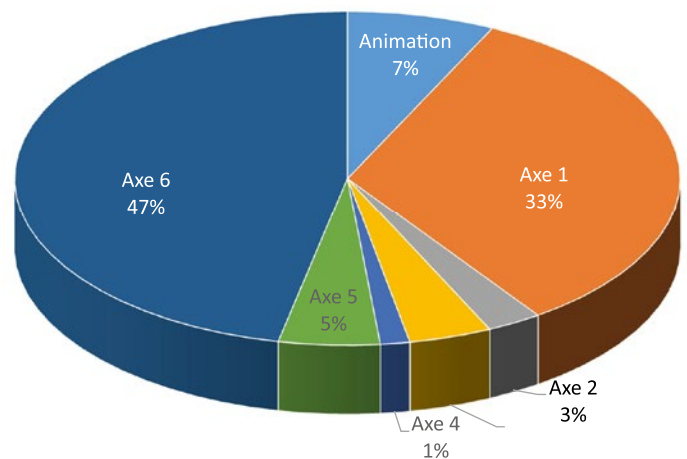
Syndicat de la Reppe : **2 actions sur 5**

↘ 1 action terminée : action 6.6

(définition d'un programme d'entretien des cours d'eau)

↘ Total engagé en 2019 = 4,6M €

Répartition des dépenses par axe
Année 1 (2019)



Contacts

Une adresse mail est accessible à tous pour recueillir les attentes et observations sur la démarche du PAPI :
papitpm@metropoletpm.fr / Contact : Anne-Evelyne CHOLLET

Pour recevoir les newsletters, faire la demande sur : papitpm@metropoletpm.fr